

Rectorat de Bordeaux
Direction des Examens Concours
DEC 3

Vu le Code de l'Éducation, notamment les articles D337-52 à D337-94, portant règlement général du Baccalauréat Professionnel et les articles L335-5 et L335-6 relatifs à la validation des acquis de l'expérience

ARRETE

Article 1 : Le jury 22106VAE de l'EXAMEN BACCALAURÉAT PROFESSIONNEL, Spécialité Cuisine est constitué comme suit pour la session 2024-01 :

Président

M. MATTEO BARTOLUCCI

UB UNIVERSITE DE BORDEAUX TALENCE
ECO GESTION-HOTELL RESTAURATION (EN TS)

VICE-PRESIDENT MEMBRE DE L'ENSEIGNEMENT

M. GREGORY HOLTON
PROFESSEUR DE LYCEES PROF. CL. NORMALE

Section d'enseignement professionnel du Lycée polyvalent
Hôtellerie Tourisme TALENCE CEDEX
HOTELLERIE OPT TECHNIQUES CULINAIRES

MEMBRE DE LA PROFESSION - EMPLOYEUR

M. MICHEL DOUENCE

- PROFESSIONNEL GIRONDE BORDEAUX
HOTELLERIE OPT TECHNIQUES CULINAIRES

MEMBRE DE LA PROFESSION - SALARIE

Mme FIONA GREARD

- PROFESSIONNEL GIRONDE BORDEAUX
HOTELLERIE OPT TECHNIQUES CULINAIRES

Membre de l'enseignement

M. OLIVIER AZOUGALHI
PROFESSEUR DE LYCEES PROF. CL. NORMALE

Section d'enseignement professionnel du Lycée polyvalent
Hôtellerie Tourisme TALENCE CEDEX
LETTRES HISTOIRE GEOGRAPHIE

M. MATHIAS CHEVALIER
PROFESSEUR DE LYCEES PROF. HORS CLASSE

Section d'enseignement professionnel du Lycée polyvalent
Hôtellerie Tourisme TALENCE CEDEX
HOTELLERIE OPT TECHNIQUES CULINAIRES

M. YASSINE SAHIB EDDINE
PROFESSEUR DE LYCEES PROF. CL. NORMALE

Section d'enseignement professionnel du Lycée polyvalent
Hôtellerie Tourisme TALENCE CEDEX
ECO-GEST OPTION GESTION-ADMINISTRATION

Article 2 : Monsieur le Secrétaire Général de l'académie de Bordeaux est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Bordeaux, le 04 mars 2024

Pour la Rectrice et par délégation
Le Secrétaire Général
Pour le Secrétaire Général
Le Directeur des examens et concours
Olivier HARMEL



Rectorat de Bordeaux
Direction des Examens Concours
DEC 3

Vu le Code de l'Éducation, notamment les articles D337-52 à D337-94, portant règlement général du Baccalauréat Professionnel et les articles L335-5 et L335-6 relatifs à la validation des acquis de l'expérience

ARRETE

Article 1 : Le jury 23203VAE de l'EXAMEN BACCALAURÉAT PROFESSIONNEL, Spécialité Technicien du bâtiment : organisation et réalisation du gros oeuvre est constitué comme suit pour la session 2024-01 :

Présidente

Mme STEPHANIE PERAUD-PUIGSEGUR

UB UNIVERSITE DE BORDEAUX TALENCE
GENIE CIVIL CONSTRUCTION REALISATION OUV

VICE-PRESIDENT MEMBRE DE L'ENSEIGNEMENT

Mme LAURIANE LALUCE-ARBUES
PROFESSEUR DE LYCEES PROF. CL. NORMALE

Lycée professionnel Jean Garnier - Lycée des métiers du bâtiment MORCENX
GENIE CIVIL CONSTRUCTION ET REALISATION

MEMBRE DE LA PROFESSION - EMPLOYEUR

M. Yoann DUVIGNAU

- PROFESSIONNEL LANDES MONT DE MARSAN
GENIE CIVIL CONSTRUCTION ET REALISATION

MEMBRE DE LA PROFESSION - SALARIE

M. Cédric LAMOTHE

- PROFESSIONNEL LANDES MONT DE MARSAN
GENIE CIVIL CONSTRUCTION ET REALISATION

Membre de l'enseignement

M. ABDELMJID BEZGAOUI
PROFESSEUR DE LYCEES PROF. HORS CLASSE

Lycée professionnel Jean Garnier - Lycée des métiers du bâtiment MORCENX
MATH.SCIENCES PHYSIQUES

M. PEDRO FOREST
PROFESSEUR DE LYCEES PROF. CL. NORMALE

Lycée professionnel Jean Garnier - Lycée des métiers du bâtiment MORCENX
LETTRES ANGLAIS

M. ERIC VOLANTE
PROFESSEUR DE LYCEES PROF. HORS CLASSE

Lycée professionnel Jean Garnier - Lycée des métiers du bâtiment MORCENX
SII OPT INGENIERIE DES CONSTRUCTIONS

Article 2 : Monsieur le Secrétaire Général de l'académie de Bordeaux est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Bordeaux, le 04 mars 2024

Pour la Rectrice et par délégation
Le Secrétaire Général
Pour le Secrétaire Général
Le Directeur des examens et concours
Olivier HARMEL



Rectorat de Bordeaux
Direction des Examens Concours
DEC 3

Vu le Code de l'Éducation, notamment les articles D337-52 à D337-94, portant règlement général du Baccalauréat Professionnel et les articles L335-5 et L335-6 relatifs à la validation des acquis de l'expérience

ARRETE

Article 1 : Le jury 25214VAE de l'EXAMEN BACCALAURÉAT PROFESSIONNEL, Spécialité Maintenance des véhicules option A - Voitures particulières est constitué comme suit pour la session 2024-01 :

Président

M. LAURENT LANCELEUR

Université de Pau et des Pays de l'Adour PAU UNIVERSITE
CEDEX
GENIE INDUSTRIEL DES STRUCTURES METALLIQU

VICE-PRESIDENT MEMBRE DE L'ENSEIGNEMENT

M. ERIC DECHAUMET
PROFESSEUR DE LYCEES PROF. HORS CLASSE

Lycée professionnel Frédéric Esteve - Lycée des métiers de
l'automobile et du transport MONT DE MARSAN CEDEX
GENIE MECANIQUE-MAINTENANCE VEHICULES

MEMBRE DE LA PROFESSION - EMPLOYEUR

M. Didier NOGUES

- PROFESSIONNEL LANDES MONT DE MARSAN
GENIE MECANIQUE-MAINTENANCE VEHICULES

Membre de l'enseignement

Mme DOMINIQUE DE FLEURIAN
PROFESSEUR DE LYCEES PROF. HORS CLASSE

Lycée professionnel Frédéric Esteve - Lycée des métiers de
l'automobile et du transport MONT DE MARSAN CEDEX
LETTRES HISTOIRE GEOGRAPHIE

Mme MARGAUX LAUGA-CAMI
PROFESSEUR DE LYCEES PROF. CL. NORMALE

Lycée professionnel Frédéric Esteve - Lycée des métiers de
l'automobile et du transport MONT DE MARSAN CEDEX
LETTRES HISTOIRE GEOGRAPHIE

Article 2 : Monsieur le Secrétaire Général de l'académie de Bordeaux est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Bordeaux, le 04 mars 2024

Pour la Rectrice et par délégation
Le Secrétaire Général
Pour le Secrétaire Général
Le Directeur des examens et concours
Olivier HARMEL



Rectorat de Bordeaux
Direction des Examens Concours
DEC 3

Vu le Code de l'Éducation, notamment les articles D337-52 à D337-94, portant règlement général du Baccalauréat Professionnel et les articles L335-5 et L335-6 relatifs à la validation des acquis de l'expérience

ARRETE

Article 1 : Le jury 25215VAE de l'EXAMEN BACCALAURÉAT PROFESSIONNEL, Spécialité Maintenance des véhicules option B - Véhicules de transport routier est constitué comme suit pour la session 2024-01 :

Président

M. LAURENT LANCELEUR

Université de Pau et des Pays de l'Adour PAU UNIVERSITE
CEDEX
GENIE INDUSTRIEL DES STRUCTURES METALLIQU

VICE-PRESIDENT MEMBRE DE L'ENSEIGNEMENT

M. DENIS CASSIEDE
PROFESSEUR DE LYCEES PROF. CL. NORMALE

Lycée professionnel Frédéric Esteve - Lycée des métiers de
l'automobile et du transport MONT DE MARSAN CEDEX
GENIE MECANIQUE-MAINTENANCE VEHICULES

MEMBRE DE LA PROFESSION - EMPLOYEUR

M. YANN BODENES

- PROFESSIONNEL LANDES MONT DE MARSAN
GENIE MECANIQUE CONSTRUCTION

Membre de l'enseignement

Mme JOELLE BROTHIER
PROFESSEUR DE LYCEES PROF. HORS CLASSE

Lycée professionnel Frédéric Esteve - Lycée des métiers de
l'automobile et du transport MONT DE MARSAN CEDEX
MATH.SCIENCES PHYSIQUES

M. CHRISTOPHE RAMADE
PROFESSEUR DE LYCEES PROF. HORS CLASSE

Lycée professionnel Frédéric Esteve - Lycée des métiers de
l'automobile et du transport MONT DE MARSAN CEDEX
LETTRES HISTOIRE GEOGRAPHIE

Article 2 : Monsieur le Secrétaire Général de l'académie de Bordeaux est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Bordeaux, le 04 mars 2024

Pour la Rectrice et par délégation
Le Secrétaire Général
Pour le Secrétaire Général
Le Directeur des examens et concours
Olivier HARMEL



Rectorat de Bordeaux
Direction des Examens Concours
DEC 3

Vu le Code de l'Éducation, notamment les articles D337-52 à D337-94, portant règlement général du Baccalauréat Professionnel et les articles L335-5 et L335-6 relatifs à la validation des acquis de l'expérience

ARRETE

Article 1 : Le jury 25303VAE de l'EXAMEN BACCALAURÉAT PROFESSIONNEL, Spécialité Aéronautique option Systèmes est constitué comme suit pour la session 2024-01 :

Président

M. SAMUEL RODRIGUEZ

UB UNIVERSITE DE BORDEAUX TALENCE
BIOTECHNOLOGIES SANTE-ENVIRONNEMENT(E F

VICE-PRESIDENT MEMBRE DE L'ENSEIGNEMENT

M. NICOLAS MAYE LASSERRE
PROFESSEUR DE LYCEES PROF. HORS CLASSE

Section d'enseignement professionnel du lycée polyvalent
Jean Taris PEYREHORADE
G.MECA MAINTENANCE SYST MECA ET AUTOMAT

MEMBRE DE LA PROFESSION - EMPLOYEUR

M. MARC LE CALVAR

- PROFESSIONNEL PYRENEES ATL PAU
MAINTENANCE DES AERONEFS

MEMBRE DE LA PROFESSION - SALARIE

M. Alain LAMARQUE

- PROFESSIONNEL PYRENEES ATL BAYONNE
G.MECA MAINTENANCE SYST MECA ET AUTOMAT

Membre de l'enseignement

Mme SYLVIE DA COSTA
PROFESSEUR DE LYCEES PROF. HORS CLASSE

Section d'enseignement professionnel du lycée polyvalent
Jean Taris PEYREHORADE
LETTRES ANGLAIS

M. RAPHAEL RAPENNE
PROFESSEUR DE LYCEES PROF. CL. NORMALE

Section d'enseignement professionnel du lycée polyvalent
Jean Taris PEYREHORADE
MAINTENANCE DES AERONEFS

Mme SABRINA ROYER
PROFESSEUR DE LYCEES PROF. CL. NORMALE

Section d'enseignement professionnel du lycée polyvalent
Jean Taris PEYREHORADE
LETTRES HISTOIRE GEOGRAPHIE

Article 2 : Monsieur le Secrétaire Général de l'académie de Bordeaux est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Bordeaux, le 04 mars 2024

Pour la Rectrice et par délégation
Le Secrétaire Général
Pour le Secrétaire Général
Le Directeur des examens et concours
Olivier HARMEL



Rectorat de Bordeaux
Direction des Examens Concours
DEC 3

Vu le Code de l'Éducation, notamment les articles D337-52 à D337-94, portant règlement général du Baccalauréat Professionnel et les articles L335-5 et L335-6 relatifs à la validation des acquis de l'expérience

ARRETE

Article 1 : Le jury 25510VAE de l'EXAMEN BACCALAURÉAT PROFESSIONNEL, Spécialité Métiers de l'électricité et de ses environnements connectés est constitué comme suit pour la session 2024-01 :

Président

M. THEO AKIL

UB UNIVERSITE DE BORDEAUX TALENCE
GENIE ELEC. ELECTRONIQUE ET AUTOMATIQUE

VICE-PRESIDENT MEMBRE DE L'ENSEIGNEMENT

M. CHRISTOPHE VIEILLESCAZES
PROFESSEUR DE LYCEES PROF. HORS CLASSE

Section d'enseignement professionnel du Lycée polyvalent
Gaston Crampe AIRE SUR L ADOUR CEDEX
GENIE ELECTRIQUE OPTION ELECTROTECHNIQUE

MEMBRE DE LA PROFESSION - EMPLOYEUR

M. Frédéric DESTRIBOS

- PROFESSIONNEL LANDES MONT DE MARSAN
GENIE ELECTRIQUE OPTION ELECTROTECHNIQUE

MEMBRE DE LA PROFESSION - SALARIE

M. David SALIS

- PROFESSIONNEL LANDES MONT DE MARSAN
ELECTRICIEN

Membre de l'enseignement

Mme FLORENCE CHEVALLIER
PROFESSEUR DE LYCEES PROF. HORS CLASSE

Section d'enseignement professionnel du Lycée polyvalent
Gaston Crampe AIRE SUR L ADOUR CEDEX
LETTRES HISTOIRE GEOGRAPHIE

M. NICOLAS DUVIGNAU
PROFESSEUR DE LYCEES PROF. CL. NORMALE

Section d'enseignement professionnel du Lycée polyvalent
Gaston Crampe AIRE SUR L ADOUR CEDEX
GENIE ELECTRIQUE OPTION ELECTROTECHNIQUE

Mme HELENE LACOMME
PROFESSEUR DE LYCEES PROF. HORS CLASSE

Section d'enseignement professionnel du Lycée polyvalent
Gaston Crampe AIRE SUR L ADOUR CEDEX
MATH.SCIENCES PHYSIQUES

Article 2 : Monsieur le Secrétaire Général de l'académie de Bordeaux est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Bordeaux, le 04 mars 2024

Pour la Rectrice et par délégation
Le Secrétaire Général
Pour le Secrétaire Général
Le Directeur des examens et concours
Olivier HARMEL



Rectorat de Bordeaux
Direction des Examens Concours
DEC 3

Vu le Code de l'Éducation, notamment les articles D337-52 à D337-94, portant règlement général du Baccalauréat Professionnel et les articles L335-5 et L335-6 relatifs à la validation des acquis de l'expérience

ARRETE

Article 1 : Le jury 30004VAE de l'EXAMEN BACCALAURÉAT PROFESSIONNEL, Spécialité Assistance à la gestion des organisations et de leurs activités est constitué comme suit pour la session 2024-01 :

Président

M. LIONEL TRUFLANDIER

UB UNIVERSITE DE BORDEAUX TALENCE
ECO-GEST OPTION COMPTABILITE ET GESTION

VICE-PRESIDENT MEMBRE DE L'ENSEIGNEMENT

Mme CHRISTINE BODRERO
PROFESSEUR DE LYCEES PROF. HORS CLASSE

Lycée professionnel Gisèle Halimi BAZAS
ECO-GEST OPTION GESTION-ADMINISTRATION

MEMBRE DE LA PROFESSION - EMPLOYEUR

Mme Cora-Line COLLEGNO

- PROFESSIONNEL GIRONDE BORDEAUX
ECO-GEST OPTION GESTION-ADMINISTRATION

MEMBRE DE LA PROFESSION - SALARIE

Mme Marielle MARTET

- PROFESSIONNEL GIRONDE BORDEAUX
ECO-GEST OPTION GESTION-ADMINISTRATION

Membre de l'enseignement

M. BENJAMIN IVANOFF
PROFESSEUR DE LYCEES PROF. CL. NORMALE

Lycée professionnel Gisèle Halimi BAZAS
LETTRES HISTOIRE GEOGRAPHIE

Mme CELINE KURIC
AGENT CONTRACTUEL 2ND DEGRE 1ERE CAT.

Lycée professionnel Gisèle Halimi BAZAS
LETTRES HISTOIRE GEOGRAPHIE

Mme CAROLE MINER
PROFESSEUR DE LYCEES PROF. CL. NORMALE

Lycée professionnel Gisèle Halimi BAZAS
ECO-GEST OPTION GESTION-ADMINISTRATION

Article 2 : Monsieur le Secrétaire Général de l'académie de Bordeaux est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Bordeaux, le 04 mars 2024

Pour la Rectrice et par délégation
Le Secrétaire Général
Pour le Secrétaire Général
Le Directeur des examens et concours
Olivier HARMEL



Rectorat de Bordeaux
Direction des Examens Concours
DEC 3

Vu le Code de l'Éducation, notamment les articles D337-52 à D337-94, portant règlement général du Baccalauréat Professionnel et les articles L335-5 et L335-6 relatifs à la validation des acquis de l'expérience

ARRETE

Article 1 : Le jury 31106VAE de l'EXAMEN BACCALAURÉAT PROFESSIONNEL, Spécialité Logistique est constitué comme suit pour la session 2024-01 :

Président

M. SIMON GORECKI

UB UNIVERSITE DE BORDEAUX TALENCE
ECO-GEST OPTION TRANSPORT LOGISTIQUE

VICE-PRESIDENT MEMBRE DE L'ENSEIGNEMENT

M. SIMON QUESNEL
PROFESSEUR DE LYCEES PROF. CL. NORMALE

Lycée professionnel Emile Combes BEGLES CEDEX
ECO-GEST OPTION TRANSPORT LOGISTIQUE

MEMBRE DE LA PROFESSION - EMPLOYEUR

M. Didier OLIVIER

- PROFESSIONNEL GIRONDE BORDEAUX
ECO-GEST OPTION TRANSPORT LOGISTIQUE

MEMBRE DE LA PROFESSION - SALARIE

Mme Fany SAINZ

- PROFESSIONNEL GIRONDE BORDEAUX
ECO-GEST OPTION TRANSPORT LOGISTIQUE

Membre de l'enseignement

M. JEAN-FRANCOIS BASSO
PROFESSEUR DE LYCEES PROF. CL. NORMALE

Lycée professionnel Emile Combes BEGLES CEDEX
ECO-GEST OPTION TRANSPORT LOGISTIQUE

Mme NOELLE DANET CARETTE
PROFESSEUR DE LYCEES PROF. CL. NORMALE

Lycée professionnel Emile Combes BEGLES CEDEX
MATH.SCIENCES PHYSIQUES

Mme MARIELLE FRON
PROFESSEUR DE LYCEES PROF. HORS CLASSE

Lycée professionnel Emile Combes BEGLES CEDEX
MATH.SCIENCES PHYSIQUES

Article 2 : Monsieur le Secrétaire Général de l'académie de Bordeaux est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Bordeaux, le 04 mars 2024

Pour la Rectrice et par délégation
Le Secrétaire Général
Pour le Secrétaire Général
Le Directeur des examens et concours
Olivier HARMEL



Rectorat de Bordeaux
Direction des Examens Concours
DEC 3

Vu le Code de l'Éducation, notamment les articles D337-52 à D337-94, portant règlement général du Baccalauréat Professionnel et les articles L335-5 et L335-6 relatifs à la validation des acquis de l'expérience

ARRETE

Article 1 : Le jury 31212VAE de l'EXAMEN BACCALAURÉAT PROFESSIONNEL, Spécialité Métiers de l'accueil est constitué comme suit pour la session 2024-01 :

Présidente

Mme SUSAN BECAAS

UB UNIVERSITE DE BORDEAUX TALENCE
ECO-GEST OPTION COMMERCE ET VENTE

VICE-PRESIDENT MEMBRE DE L'ENSEIGNEMENT

Mme AURELIE LE GUEVEL
PROFESSEUR DE LYCEES PROF. CL. NORMALE

Lycée professionnel des Menuts BORDEAUX
ECO-GEST OPTION COMMERCE ET VENTE

MEMBRE DE LA PROFESSION - EMPLOYEUR

Mme Dominique FRONTY

- PROFESSIONNEL GIRONDE BORDEAUX
ECO-GEST OPTION COMMERCE ET VENTE

Membre de l'enseignement

Mme NAOUEL BEN CHERIFA
PROFESSEUR DE LYCEES PROF. CL. NORMALE

Lycée professionnel des Menuts BORDEAUX
ECO-GEST OPTION COMMERCE ET VENTE

Mme PATRICIA FORT
PROFESSEUR DE LYCEES PROF. HORS CLASSE

Lycée professionnel Charles Péguy - Lycée des métiers de
l'industrie et de l'artisanat EYSINES CEDEX

M. FRANCOIS-JEROME LAURENT
PROFESSEUR DE LYCEES PROF. CL. NORMALE

Lycée professionnel des Menuts BORDEAUX
LETTRES HISTOIRE GEOGRAPHIE

Article 2 : Monsieur le Secrétaire Général de l'académie de Bordeaux est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Bordeaux, le 04 mars 2024

Pour la Rectrice et par délégation
Le Secrétaire Général
Pour le Secrétaire Général
Le Directeur des examens et concours
Olivier HARMEL



Rectorat de Bordeaux
Direction des Examens Concours
DEC 3

Vu le Code de l'Éducation, notamment les articles D337-52 à D337-94, portant règlement général du Baccalauréat Professionnel et les articles L335-5 et L335-6 relatifs à la validation des acquis de l'expérience

ARRETE

Article 1 : Le jury 31213VAE de l'EXAMEN BACCALAURÉAT PROFESSIONNEL, Spécialité Métiers du commerce et de la vente - Option A : Animation et gestion de l'espace commercial est constitué comme suit pour la session 2024-01 :

Présidente

Mme SUSAN BECAAS

UB UNIVERSITE DE BORDEAUX TALENCE
ECO-GEST OPTION COMMERCE ET VENTE

VICE-PRESIDENT MEMBRE DE L'ENSEIGNEMENT

Mme AURELIE LE GUEVEL
PROFESSEUR DE LYCEES PROF. CL. NORMALE

Lycée professionnel des Menuts BORDEAUX
ECO-GEST OPTION COMMERCE ET VENTE

MEMBRE DE LA PROFESSION - EMPLOYEUR

Mme Dominique FRONTY

- PROFESSIONNEL GIRONDE BORDEAUX
ECO-GEST OPTION COMMERCE ET VENTE

Membre de l'enseignement

Mme NAOUEL BEN CHERIFA
PROFESSEUR DE LYCEES PROF. CL. NORMALE

Lycée professionnel des Menuts BORDEAUX
ECO-GEST OPTION COMMERCE ET VENTE

Mme PATRICIA FORT
PROFESSEUR DE LYCEES PROF. HORS CLASSE

Lycée professionnel Charles Péguy - Lycée des métiers de
l'industrie et de l'artisanat EYSINES CEDEX

M. FRANCOIS-JEROME LAURENT
PROFESSEUR DE LYCEES PROF. CL. NORMALE

Lycée professionnel des Menuts BORDEAUX
LETTRES HISTOIRE GEOGRAPHIE

Article 2 : Monsieur le Secrétaire Général de l'académie de Bordeaux est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Bordeaux, le 04 mars 2024

Pour la Rectrice et par délégation
Le Secrétaire Général
Pour le Secrétaire Général
Le Directeur des examens et concours
Olivier HARMEL



Rectorat de Bordeaux
Direction des Examens Concours
DEC 3

Vu le Code de l'Éducation, notamment les articles D337-52 à D337-94, portant règlement général du Baccalauréat Professionnel et les articles L335-5 et L335-6 relatifs à la validation des acquis de l'expérience

ARRETE

Article 1 : Le jury 31214VAE de l'EXAMEN BACCALAURÉAT PROFESSIONNEL, Spécialité Métiers du commerce et de la vente - Option B : Prospection clientèle et valorisation de l'offre commerciale est constitué comme suit pour la session 2024-01 :

Présidente

Mme SUSAN BECAAS

UB UNIVERSITE DE BORDEAUX TALENCE
ECO-GEST OPTION COMMERCE ET VENTE

VICE-PRESIDENT MEMBRE DE L'ENSEIGNEMENT

Mme AURELIE LE GUEVEL
PROFESSEUR DE LYCEES PROF. CL. NORMALE

Lycée professionnel des Menuts BORDEAUX
ECO-GEST OPTION COMMERCE ET VENTE

MEMBRE DE LA PROFESSION - EMPLOYEUR

Mme Dominique FRONTY

- PROFESSIONNEL GIRONDE BORDEAUX
ECO-GEST OPTION COMMERCE ET VENTE

Membre de l'enseignement

Mme NAOUEL BEN CHERIFA
PROFESSEUR DE LYCEES PROF. CL. NORMALE

Lycée professionnel des Menuts BORDEAUX
ECO-GEST OPTION COMMERCE ET VENTE

Mme PATRICIA FORT
PROFESSEUR DE LYCEES PROF. HORS CLASSE

Lycée professionnel Charles Péguy - Lycée des métiers de
l'industrie et de l'artisanat EYSINES CEDEX

M. FRANCOIS-JEROME LAURENT
PROFESSEUR DE LYCEES PROF. CL. NORMALE

Lycée professionnel des Menuts BORDEAUX
LETTRES HISTOIRE GEOGRAPHIE

Article 2 : Monsieur le Secrétaire Général de l'académie de Bordeaux est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Bordeaux, le 04 mars 2024

Pour la Rectrice et par délégation
Le Secrétaire Général
Pour le Secrétaire Général
Le Directeur des examens et concours
Olivier HARMEL



Rectorat de Bordeaux
Direction des Examens Concours
DEC 3

Vu le Code de l'Éducation, notamment les articles D337-52 à D337-94, portant règlement général du Baccalauréat Professionnel et les articles L335-5 et L335-6 relatifs à la validation des acquis de l'expérience

ARRETE

Article 1 : Le jury 33003VAE de l'EXAMEN BACCALAURÉAT PROFESSIONNEL, Spécialité Accompagnement soins et services à la personne option A - A domicile est constitué comme suit pour la session 2024-01 :

Président

M. JEREMY OLIVIER

Université de Pau et des Pays de l'Adour PAU UNIVERSITE
CEDEX
EMPLOIS PARTICULIERS ACTIONS DIVERSES

VICE-PRESIDENT MEMBRE DE L'ENSEIGNEMENT

Mme MARIE-CHRISTINE PARAYRE
PROFESSEUR DE LYCEES PROF. CL. NORMALE

Lycée professionnel Gisèle Halimi BAZAS
SCIENCES ET TECHNIQUES MEDICO-SOCIALES

MEMBRE DE LA PROFESSION - EMPLOYEUR

Mme SOPHIE RICHARD

- PROFESSIONNEL GIRONDE BORDEAUX
BIOTECHNOLOGIES SANTE-ENVIRONNEMENT(E F

MEMBRE DE LA PROFESSION - SALARIE

Mme Christelle PROUTEAU

- PROFESSIONNEL GIRONDE BORDEAUX
BIOTECHNOLOGIES SANTE-ENVIRONNEMENT(E F

Membre de l'enseignement

Mme DOMINIQUE BES COLIN
PROFESSEUR DE LYCEES PROF. HORS CLASSE

Lycée professionnel Gisèle Halimi BAZAS
BIOTECHNOLOGIES SANTE-ENVIRONNEMENT(E F

Mme CELINE KURIC
AGENT CONTRACTUEL 2ND DEGRE 1ERE CAT.

Lycée professionnel Gisèle Halimi BAZAS
LETTRES HISTOIRE GEOGRAPHIE

M. DAMIEN VAN DELFT
PROFESSEUR DE LYCEES PROF. CL. NORMALE

Lycée professionnel Gisèle Halimi BAZAS
MATH.SCIENCES PHYSIQUES

Article 2 : Monsieur le Secrétaire Général de l'académie de Bordeaux est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Bordeaux, le 04 mars 2024

Pour la Rectrice et par délégation
Le Secrétaire Général
Pour le Secrétaire Général
Le Directeur des examens et concours
Olivier HARMEL



Rectorat de Bordeaux
Direction des Examens Concours
DEC 3

Vu le Code de l'Éducation, notamment les articles D337-52 à D337-94, portant règlement général du Baccalauréat Professionnel et les articles L335-5 et L335-6 relatifs à la validation des acquis de l'expérience

ARRETE

Article 1 : Le jury 33004VAE de l'EXAMEN BACCALAURÉAT PROFESSIONNEL, Spécialité Accompagnement soins et services à la personne option B - En structure est constitué comme suit pour la session 2024-01 :

Président

M. JEREMY OLIVIER

Université de Pau et des Pays de l'Adour PAU UNIVERSITE
CEDEX
EMPLOIS PARTICULIERS ACTIONS DIVERSES

VICE-PRESIDENT MEMBRE DE L'ENSEIGNEMENT

Mme SANDRINE COURBE
PROFESSEUR DE LYCEES PROF. HORS CLASSE

Lycée professionnel Gisèle Halimi BAZAS
SCIENCES ET TECHNIQUES MEDICO-SOCIALES

MEMBRE DE LA PROFESSION - EMPLOYEUR

Mme Véronique ABOLIVIER

- PROFESSIONNEL GIRONDE BORDEAUX
SCIENCES ET TECHNIQUES MEDICO-SOCIALES

MEMBRE DE LA PROFESSION - SALARIE

Mme Lisa-Marie DUMAS

- PROFESSIONNEL GIRONDE BORDEAUX
SCIENCES ET TECHNIQUES MEDICO-SOCIALES

Membre de l'enseignement

Mme FLORENCE DESBIENS
PROFESSEUR DE LYCEES PROF. HORS CLASSE

Lycée professionnel Gisèle Halimi BAZAS
LETTRES HISTOIRE GEOGRAPHIE

Mme SABINE ROGIER
PROFESSEUR DE LYCEES PROF. HORS CLASSE

Lycée professionnel Gisèle Halimi BAZAS
BIOTECHNOLOGIES SANTE-ENVIRONNEMENT(E F

M. DAMIEN VAN DELFT
PROFESSEUR DE LYCEES PROF. CL. NORMALE

Lycée professionnel Gisèle Halimi BAZAS
MATH.SCIENCES PHYSIQUES

Article 2 : Monsieur le Secrétaire Général de l'académie de Bordeaux est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Bordeaux, le 04 mars 2024

Pour la Rectrice et par délégation
Le Secrétaire Général
Pour le Secrétaire Général
Le Directeur des examens et concours
Olivier HARMEL



Rectorat de Bordeaux
Direction des Examens Concours
DEC 3

Vu le Code de l'Éducation, notamment les articles D337-52 à D337-94, portant règlement général du Baccalauréat Professionnel et les articles L335-5 et L335-6 relatifs à la validation des acquis de l'expérience

ARRETE

Article 1 : Le jury 33403VAE de l'EXAMEN BACCALAURÉAT PROFESSIONNEL, Spécialité Commercialisation et services en restauration est constitué comme suit pour la session 2024-01 :

Président

M. MATTEO BARTOLUCCI

UB UNIVERSITE DE BORDEAUX TALENCE
ECO GESTION-HOTELL RESTAURATION (EN TS)

VICE-PRESIDENT MEMBRE DE L'ENSEIGNEMENT

M. STEPHANE COUTANT
PROFESSEUR DE LYCEES PROF. HORS CLASSE

Lycée professionnel Flora Tristan - Lycée des métiers des services et de l'aéronautique CAMBLANES ET MEYNAC
HOTELLERIE OPT SERVICE ET COMMERCIALISAT

MEMBRE DE LA PROFESSION - EMPLOYEUR

M. MEHDI BELBACHIR

- PROFESSIONNEL GIRONDE BORDEAUX
HOTELLERIE OPT SERVICE ET COMMERCIALISAT

MEMBRE DE LA PROFESSION - SALARIE

M. Jonathan ROUSSEAU

- PROFESSIONNEL GIRONDE BORDEAUX
HOTELLERIE OPT SERVICE ET COMMERCIALISAT

Membre de l'enseignement

Mme MARIE MONDIN
PROFESSEUR DE LYCEES PROF CL EXCEPT

Lycée professionnel Flora Tristan - Lycée des métiers des services et de l'aéronautique CAMBLANES ET MEYNAC
LETTRES HISTOIRE GEOGRAPHIE

Article 2 : Monsieur le Secrétaire Général de l'académie de Bordeaux est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Bordeaux, le 04 mars 2024

Pour la Rectrice et par délégation
Le Secrétaire Général
Pour le Secrétaire Général
Le Directeur des examens et concours
Olivier HARMEL



Rectorat de Bordeaux
Direction des Examens Concours
DEC 3

Vu le Code de l'Éducation, notamment les articles D337-52 à D337-94, portant règlement général du Baccalauréat Professionnel et les articles L335-5 et L335-6 relatifs à la validation des acquis de l'expérience

ARRETE

Article 1 : Le jury 34403VAE de l'EXAMEN BACCALAURÉAT PROFESSIONNEL, Spécialité Métiers de la sécurité est constitué comme suit pour la session 2024-01 :

Président

M. SIMON GORECKI

UB UNIVERSITE DE BORDEAUX TALENCE
ECO-GEST OPTION TRANSPORT LOGISTIQUE

VICE-PRESIDENT MEMBRE DE L'ENSEIGNEMENT

Mme LAURE PREVOST
PROFESSEUR DE LYCEES PROF CL EXCEPT

Lycée professionnel Emile Combes BEGLES CEDEX
ECO-GEST OPTION SECURITE ET PREVENTION

MEMBRE DE LA PROFESSION - EMPLOYEUR

M. PHILIPPE-ANDRE SERVANT
Ingénieur d'études de classe normale du ministère de l'enseignement supérieur

RECTORAT ACADEMIE DE BORDEAUX BORDEAUX
CEDEX
SANS SPECIALITE

MEMBRE DE LA PROFESSION - SALARIE

M. Julien BENARD

- PROFESSIONNEL GIRONDE BORDEAUX
PREVENTION ET SECURITE

Membre de l'enseignement

Mme FLORENCE DULUC
PROFESSEUR DE LYCEES PROF. CL. NORMALE

Lycée professionnel Emile Combes BEGLES CEDEX
LETTRES HISTOIRE GEOGRAPHIE

Mme VIVIANE RAMARAZAKA
PROFESSEUR DE LYCEES PROF CL EXCEPT

Lycée professionnel Emile Combes BEGLES CEDEX
ECO-GEST OPTION GESTION-ADMINISTRATION

Mme JULIE RAUD
PROFESSEUR DE LYCEES PROF. CL. NORMALE

Lycée professionnel Emile Combes BEGLES CEDEX
LETTRES ESPAGNOL

Article 2 : Monsieur le Secrétaire Général de l'académie de Bordeaux est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Bordeaux, le 04 mars 2024

Pour la Rectrice et par délégation
Le Secrétaire Général
Pour le Secrétaire Général
Le Directeur des examens et concours
Olivier HARMEL

